Image not found or type unknown

Service sans contrat

Par **Fabien3365**, le **15/08/2019** à **18:02**

Bonjour,

Je donne des cours en développement personnel, l'étudiant en lui-même a pris un package de plusieurs cours. Cependant, suite à quelques cours, il n'a plus envie de continuer car il se sent incapable de réussir, il exige un remboursement (menaces de mort, suicide, etc.).

Il a l'air psychologiquement atteint cependant je n'en avais aucune information au préalable... Cependant, j'estime qu'il a payé pour un package donc je ne vois pas pourquoi je devrais le rembourser.

Il n'y a pas eu de contrat ni aucun docuement justificatif, seulement des factures. Je suis un auto-entrepreneur à mon compte. Sachant qu'il a déja payé la totalité, dois-je le rembourser ?

Merci.

Par **morobar**, le **15/08/2019** à **19:41**

Bonjour,

Non.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés